

Le Journal de Gien, 13 janvier 2011

SAINT-GONDON

13/1/2011

Vœux du maire

Le projet de forage au cœur des préoccupations



La maire et les deux agents reconseillers

Les vœux de Jean-Pierre Pougnier à ses administrés ont eu lieu samedi matin devant une centaine de personnes et en présence du sénateur Jean-Pierre Saur et du président de la communauté de communes Châteaillan-Boulay.

Toujours très exhaustif, le premier magistrat a fait un exposé très long de toutes les facettes du village, du point de vue démographique, économique, culturel ou social. Il a aussi insisté sur plusieurs points importants aux yeux de l'équipe municipale : le projet de forage en eau potable dont les études vont démarrer en 2011 pour aboutir en 2012, c'est un

projet ambitieux, dont le coût total avoisine les millions d'euros mais qui ne pourra se réaliser qu'avec une subvention de 50 % par le Conseil général et l'agence de l'eau. Mais c'est un projet nécessaire car la qualité de l'eau fournie est aujourd'hui tout à fait médiocre, même si elle

ambie tout l'été de nombreux cyclotouristes au village.

Un autre projet méritait toute l'attention : celui de l'éventuelle création d'une petite unité de vie pour la multitude des personnes âgées à domicile. Il s'agit de huit ou dix logements individuels de 30 m² avec assistance au quotidien. Toutes les personnes éventuellement intéressées doivent se faire connaître au maire.

Enfin, avant de conclure, Jean-Pierre Pougnier a présenté les deux agents reconseillers qui vont commencer prochainement pour le recensement : Véronique Mallet et Elisabeth Bertrand.

Pour finir, après le discours de Jean-Pierre Saur et de la conseillère régionale Anne Lachenaie, l'adjoint Pierre Froment procéda à la traditionnelle remise des prix des maisons fleuries dont voici le palmarès : catégorie 1 : 1^{er} M. et Mme Deveson ; 2^e M. et Mme Martin ; 3^e M. et Mme Couzon. Catégorie 10 : 1^{er} M. et Mme Pheux ; 2^e M. et Mme Fues ; 3^e Mme Bruder. Catégorie 2 : 1^{er} M. et Mme Vincent ; 2^e M. et Mme August ; 3^e Mme Vialade. Catégorie 4 : Mme Benanger. Catégorie 11 : Mme Villain.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CLUB DE L'AMITIÉ

L'assemblée générale du club de l'Amitié aura lieu le jeudi 23 janvier à 14 h, salle communale du P.M. de Saint-Gondon.

La réunion se clôturera par le partage de la galette des rois.

